

GILLES COLLEU

Département Métiers du livre
 Université de la Méditerranée, Aix-en-Provence
 Éditions Vents d'Ailleurs



Le livre, une espèce en danger ?

La prolifération d'une espèce peut, on le sait, masquer la disparition de quantités d'autres et se retourner, *in fine*, contre elle-même. La bibliodiversité est ce concept par lequel, perçue comme un écosystème, la pensée se révèle fragile, tributaire d'un biotope largement contaminé par les OGM du prêt-à-penser...

Depuis les années 2000, de nombreuses organisations ou associations internationales telles l'Unesco, l'Union latine, l'Alliance des éditeurs indépendants, etc., promeuvent le concept de bibliodiversité au travers de colloques, déclarations, publications¹. Celui-ci fait directement référence à celui de biodiversité : la diversité des espèces présentes dans un milieu donné. Appliquée au monde du livre, la bibliodiversité renvoie à la diversité des livres disponibles et des productions éditoriales mises à la disposition du public.

Il ne suffit pourtant pas, pour l'assurer, de produire un grand nombre d'ouvrages. Encore faut-il que ces livres soient de véritables « objets culturels », productions originales d'une volonté véritablement créative, et non de simples produits « marketés » pour occuper un créneau commercial, un segment de marché, lesquels donnent lieu à une accumulation de livres inutiles, redondants, d'objets sans esprit.

UN ÉQUILIBRE HISTORIQUE

En 1992, Pierre Bourdieu² identifiait deux types de maisons d'édition : « *On a ainsi, d'un côté, des entreprises à cycle de production court, visant à minimiser les risques par un ajustement anticipé à la demande repérable, et dotées de circuits de commercialisation et de procédés de faire-valoir (publicité, relations publiques, etc.) destinés à assurer la rentrée accélérée*

des profits par une circulation rapide de produits voués à une obsolescence rapide ; et, de l'autre, des entreprises à cycle de production long, fondé sur l'acceptation du risque inhérent aux investissements culturels et surtout sur la soumission aux lois spécifiques du commerce d'art : n'ayant pas de marché dans le présent, cette production toute entière tournée vers l'avenir tend à constituer des stocks de produits toujours menacés de retomber à l'état d'objets matériels (évalués comme tels, c'est-à-dire par exemple au poids du papier). »

La coexistence de ces deux manières d'éditer obéit à des logiques antagonistes et forme ainsi le panorama de l'édition. D'un côté, des entrepreneurs ayant le marché comme seul credo, attribuant à leur croissance économique le rôle d'instrument de mesure de leur compétence, et de l'autre des éditeurs déniaient le profit économique à court terme, en préférant investir sur les profits symboliques d'un capital intellectuel.

Le premier « modèle » considère le livre comme un objet de loisirs, soumis aux règles commerciales communes fondées sur un cycle de production court, avec ses logiques de gestion. Le marketing cherche à satisfaire un besoin de consommateur, en adoptant une politique de la demande. Le second, celui d'une édition culturelle, ne satisfait pas un besoin repéré, mais propose. Il met en œuvre une politique de l'offre : les éditeurs offrent à des lecteurs, pas toujours identifiés, des textes qu'ils jugent importants. L'audience de ces livres est hautement imprévisible...

Ces deux manières d'éditer ont toujours rythmé la production éditoriale, et, dans une même maison d'édition, les deux démarches peuvent coexister pour que le jeu de la péréquation puisse jouer. Les livres les plus vendeurs soutiennent ceux qui le sont moins, un équilibre s'installe entre nouveaux auteurs et auteurs confirmés. Ce système bien maîtrisé peut accompagner et aider à la constitution d'une œuvre, sur plusieurs dizaines d'années parfois, et permet à un éditeur de publier des livres qui se vendront peut-être peu aujourd'hui,

1. On consultera à ce sujet le portail de l'Unesco (portal.unesco.org/culture/fr/).

2. Pierre Bourdieu, *Les Règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire*, Le Seuil, 1992.



© Clément Debeir / Milan Presse

Déforestation en Amazonie.

mais qui seront les références littéraires des générations futures. Dans ce cas de figure, l'aspect économique est indissociable de l'aspect culturel, le but à atteindre n'est pas le seul profit maximal.

Deux manières de concevoir le métier d'éditeur : d'un côté on part du marché, de l'autre on part de l'œuvre.

PROFUSION, PROLIFÉRATION, CONTAMINATION

Depuis maintenant plus de dix ans, on assiste à une accélération de deux processus dommageables pour cet équilibre délicat entre production de masse et création : la concentration des structures et la surproduction d'ouvrages.

Pourquoi le secteur du livre échapperait-il aux logiques de marchés, aux mécanismes de concentration et aux standards du commerce international ? Le statut symbolique du livre ne le protège pas de ces phénomènes. Une entreprise étant un centre de profits, elle vise à rentabiliser au plus vite les capitaux investis, avec un retour sur investissement le plus élevé possible pour les actionnaires. Sans critiquer l'aspect commercial de l'édition de livres, il faut toutefois souligner que cette dérive financière conduit les entreprises à organiser leur fonctionnement dans le seul but de dégager 10 %, 15 % ou plus, de revenus pour l'actionariat. Concentration et financiarisation ont permis de construire des groupes où l'édition n'est qu'un des centres de profit de l'ensemble.

Rappelons pour ce qui concerne la France que le plus gros éditeur, Hachette, appartient à Lagardère, marchand d'armes et avionneur, groupe de presse, de distribution et de services, et que le numéro deux, Editis, appartient depuis peu au groupe espagnol plurimédia, Planeta. Au-delà des problématiques nationales, ces groupes internationaux exercent une véritable prédation sur les pays du Sud qui ont bien du mal à faire émerger un secteur éditorial³.

Pour ces groupes, le lecteur n'est qu'un consommateur, le livre un produit. La surproduction tous les ans plus importante vient très directement du choix fait de multiplier les livres substituables les uns aux autres. Leur rotation accélérée en librairie transforme le livre en un produit frais avec une date limite de vente. Ces éditeurs plus attentifs aux courbes de vente qu'à la qualité de leurs ouvrages adoptent la méthode brutale de la présence massive : la quantité plutôt que la qualité. Non que ce système ne produise parfois de bons livres, ce n'est simplement pas le critère. Un bon livre est un livre qui se vend rapidement. Cette augmentation du nombre de titres publiés ne cherche qu'à satisfaire la logique de flux et accroître la rentabilité en alimentant la logique de croissance et l'idéologie du marché, non l'émergence des idées et leur circulation.

Les ouvrages réputés difficiles s'adressant à des publics restreints, les œuvres inclassables dans la structure très

3. Cf. *infra* Étienne Galliard, « Prédations », pp. 13-16.

consensuelle des rayons des librairies, ou les petites productions n'ont pas leur place dans ce mécanisme. Il est pourtant essentiel que toutes les espèces de livres puissent exister et vivre... Après le rachat du Seuil, Hervé de la Martinière a répété à plusieurs reprises que *chaque* livre devait être un centre de profit. Si cela avait dû être, bon nombre d'ouvrages n'aurait jamais vu le jour et cette maison prestigieuse n'aurait simplement pas existé.

CONSCIENCE, MOBILISATION, ACTION

Dans certaines maisons, les éditeurs ont été remplacés par des chefs de produits soucieux de leur gamme sans plus se préoccuper de péréquation. Cela se traduit par une mise en place unilatérale de pratiques commerciales où les libraires et les éditeurs de création sont les grands perdants.

La concentration dans l'édition et dans la librairie permet effectivement d'alimenter la « machine à distribuer ». Augmentation des publications et, en corollaire, des retours, raccourcissement du temps de présence des ouvrages en rayon : dans tous les cas, les camions circulent et les flux financiers grossissent (rappelons ici que l'éditeur paye au distributeur les retours et que le libraire doit faire sienne la trésorerie mobilisée par les offices). Les solutions pour absorber ce flot ininterrompu sont hélas drastiques : sacrifier le fonds – les ouvrages de valeur sélectionnés par le temps – pour faire place aux nouveautés, et accélérer encore la rotation du stock. Ainsi la bibliodiversité est-elle dramatiquement atteinte.

Les chiffres d'affaires et les bénéfices de tous les libraires ne s'envolent pas nécessairement pour autant. Les acteurs de la chaîne logistique, en revanche, auront fait tourner l'appareil à plein régime et leurs profits sont incontestables. Le contrôle du secteur par ces groupes paraît total : ils possèdent les outils et les structures de diffusion et de distribution, et il

est particulièrement difficile pour un éditeur de se passer de leurs services ou d'échapper à leur influence.

Les éditeurs sans pouvoir sur l'appareil en pâtissent au premier chef : pourquoi le libraire chercherait-il à découvrir de nouveaux titres lorsque l'offre paraît déjà surabondante ? Et où trouver le temps pour faire ce travail de recherche ? S'il n'y a plus de place en librairie pour les ouvrages à rotation lente ou pour les propositions originales sortant des prescriptions habituelles, comment maintenir la présence d'une édition de création ? Le risque est grand d'obliger des éditeurs au catalogue exigeant à apprendre à se passer des libraires, non par volonté délibérée mais parce que, de toute façon, ces libraires ne les référencent déjà plus.

La bibliothèque devient alors pour certains éditeurs leur seul débouché possible. Beaucoup fondent également leurs espoirs sur Internet. Pourtant, il manque ici cruellement de réussites exemplaires. La présence évidente et intéressée des acteurs de la marchandisation du livre sur tous les aspects de l'édition numérique font même craindre un formatage encore plus implacable de la commercialisation du livre. Le rachat de Numilog par Hachette, les prises de position d'Amazon contre la loi sur le prix unique, les concentrations comme celle opérée par le groupe Direct Groupe (Bertelsmann) de Chapitre.com avec les librairies Privat, Alsatia et Forum Espace Culture ainsi que France Loisirs, sont quelques exemples peu rassurants de leur offensive. Par ailleurs, une nouvelle génération de « publieurs » à compte d'auteurs se développe très rapidement sur le Web, donnant à l'auteur l'illusion d'une existence littéraire par sa présence sur la toile. Le travail de l'éditeur, qui est fondamentalement celui de choisir pour constituer un catalogue cohérent, devient encore moins compréhensible pour le grand public. Même si des initiatives comme celle de Lekt-écriture.com⁴ sont à saluer, l'avenir ne paraît pas si rose dans la galaxie Internet pour l'éditeur de création.

La bibliodiversité est intimement liée à la présence d'une grande variété d'éditeurs, à la forte présence de maisons indépendantes non soumises à la financiarisation et à la marchandisation du livre et à l'existence d'un réseau de librairies indépendantes, bien réparti sur le territoire. Pour que ces éditeurs existent, il est nécessaire qu'ils puissent approcher leurs lecteurs et en cela tous les acteurs et prescripteurs du livre doivent bien avoir conscience que leurs actions et pratiques quotidiennes contribuent largement au maintien ou à la disparition d'une édition originale et créative. ■

Gilles Collet a publié *Éditeurs indépendants : de l'âge de raison vers l'offensive ?*, Alliance des éditeurs indépendants, 2006.

4. Cf. Joël Fauchon, « De l'écran au papier. Lekt-écriture.com, projet hybride ? », in *Bibliothèque(s)*, n° 36, déc. 2007.

On peut attribuer l'invention du terme bibliodiversité à des éditeurs chiliens, lors de la création du collectif « Editores independientes de Chile » à la fin des années 1990. L'Alliance des éditeurs indépendants a fortement contribué à la diffusion et à la promotion de ce terme en plusieurs langues dès sa création (2002), notamment dans la zone francophone où il n'existait absolument pas. Le terme a pris une ampleur internationale par le travail et la géographie même du réseau de l'Alliance. Il tient une place centrale dans les déclarations de Dakar (2003), de Guadalajara (2005) et de Paris (2007).

Étienne GALLIAND